

## CRISE DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES

### Alcraer et la Ldcb se prononcent

**A la faveur d'une conférence de presse organisée hier à la Ccib par l'Ong Alcraer et la ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb), la crise actuelle s'observant dans le secteur des produits pétroliers a été passée à la loupe. L'occasion pour ces organisations professionnelles de défense des droits et intérêts des consommateurs d'afficher leur position en appelant les acteurs du secteur à trouver un modus vivendi afin de mettre un terme à ce calvaire.**

Information  
Denis MAGNIDET

La situation pénible que vivent les populations au regard de la pénurie observée dans le secteur des hydrocarbures n'est tout pas du goût de la ligue pour la défense du consommateur au Bénin, et de l'Ong Alcraer.

Ces organisations réunies hier dans la salle de conférence de la chambre de commerce et d'industrie du Bénin ont exprimé leur ras-le-bol s'agissant de cette crise qu'elles attribuent à l'interférence entre la politique et les affaires. Pour Romain A. Houéhou, président de la ligue pour la défense du consommateur, le mélange des calculs politiques aux principes commerciaux ont eu pour conséquences des pertes d'argent pour les sociétés Sonacop, Shell, et Total se chiffrant à plus de dix (10) milliards de francs. Evidemment cette situation

s'étant répercutée sur les sociétés à travers la baisse de leur chiffre d'affaires et de leur capacité d'action, il s'est créé un «théâtre» où la demande est plus forte que l'offre, occasionnant tous les désagréments qui s'en sont suivis.

Face à ce triste constat, ces organisations professionnelles de défense des droits et intérêts des consommateurs demandent à l'Etat de payer ses dûs aux sociétés pétrolières afin qu'elles aient les moyens d'approvisionner le pays en hydrocarbures.

Aussi demandent-elles à l'Etat de mettre en œuvre les directives de la charte pétrolière du Bénin afin que les consommateurs des zones désenclavées de notre pays accèdent

facilement aux produits pétroliers. Dans le même temps, elles recommandent que l'Etat mette fin à la pratique de la subvention sur le pétrole qui ne profite pas réellement aux consommateurs. A l'endroit des sociétés pétrolières, la ligue pour la défense du consommateur au Bénin et l'Ong Alcraer ont insisté sur la rigueur et le sérieux devant caractériser leurs prestations à travers l'assainissement de leur mode de fonctionnement et de gestion. Enfin, il est souhaité que des contrôles réguliers et fréquents soient effectués pour certifier de la bonne qualité de leurs produits.

Notons que pour la circonstance, l'Ong Alcraer était représentée par Modeste Houton.

### «L'essence Kpayo saisie sert dans nos casernes»

L'occasion fait le larron dit-on, et il en fallait cela pour nous situer désormais sur la destination de l'essence «Kpayo» souvenant réquisitionnée auprès des trafiquants.

La sortie hier de la ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) et de l'Ong Alcraer de Martin Assogba a permis à Romain Houéhou, président de la Ldcb de révéler que «les produits pétroliers saisis auprès des trafiquants par la Conamip sont utilisés dans nos casernes». Une vérité tout crue sortie de la bouche d'un membre représentant les consommateurs au sein de la Conamip et de la commission d'ajustement des prix des produits pétroliers et qui situe désormais les uns et les autres sur la destination de ces produits jugés illicites. Mais le paradoxe au-delà de cette triste réalité est que nos braves hommes en uniforme, une fois sollicités pour intervenir en cas d'urgence, évoquent souvent cet alibi de manque de carburant. On comprend maintenant où va le «Kpayo» dont les effets néfastes sur nos pauvres populations sont décriés pendant que des étalages de Kpayo foisonnent devant les garnisons et les casernes. Juste un déplacement de problème.

D. M.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### Le rapport d'activité du président Idji adopté

**Après l'ouverture le vendredi dernier de la première session ordinaire de l'année 2005, les députés se sont encore retrouvés à l'Assemblée nationale hier. Occasion pour son président Antoine Idji Kolawolé, de procéder à la présentation du rapport d'activité couvrant la période du 26 octobre 2004 au 10 avril 2005. Après quelques amendements et recommandations des honorables députés, le rapport a été adopté.**



les capacités des parlementaires béninois.

Sur le plan international, l'accent a été mis sur les visites de travail et autres missions effectuées à l'étranger par les membres de l'institution parlementaire. Le rapport présenté, certains députés, sont intervenus pour demander des précisions en ce qui concerne le côté financier et faire des amendements et autres recommandations. Ensuite, le rapport d'activité fut adopté. Cette étape passée, c'est sur le projet de loi portant règles générales pour les élections en République du Bénin que les débats porteront. De source proche de la représentation nationale, on apprend que les débats sur l'examen et l'adoption de ce projet de loi s'ouvriront ce vendredi à l'hémicycle.

La plénière risque d'être houleuse compte tenu des points d'achoppement qui transparaissent du document, synonyme du rapport de la commission des lois.

Romarc ADJAMONSI

Le rapport tel que présenté par le président Antoine Kolawolé Idji révèle qu'entre le 26 octobre 2004 et le 10 avril 2005, l'assemblée nationale a tenu cinq sessions ordinaires et une session extraordinaire avec à la clé, un total de 19 textes de loi et 15 projets adoptés. Pour ce qui concerne le contrôle par le parlement, de l'action gouvernementale, on retient que 32 questions ont été adressées à l'exécutif par les députés. Aussi, le président Idji n'a pas oublié de rappeler entre autres, les 83 véhicules de fonction et les 83 ordinateurs portatifs mis à la disposition des députés. Il faut noter également, les séances de formation dont l'objectif est de renforcer

## VOLS RÉPÉTÉS DES TRAÎNEURS DE POUSSE-POUSSE À DANTOKPA

### Comment le mal a pu être endigué

**L'indiscipline et la mauvaise conduite des traîneurs de pousse-pousse de Dantokpa ont été déjà victimes à maintes occasions, les usagers de ce marché international, avec le vol systématique de leurs marchandises, ont aujourd'hui baissé d'un cran. Grâce aux mesures prises dans ce sous-secteur d'activité.**

Information  
Prince AKIM

Le métier de traîneurs de pousse-pousse connaît de plus en plus un essor fulgurant avec à la clé une importante main-d'œuvre estimée à plusieurs milliers d'emplois. Aussi, dans le souci de réorganiser le secteur et d'en faire une force sociale, une association a-t-elle été créée. Elle a nom: l'Association nationale des traîneurs de pousse-pousse du Bénin. Avec l'avènement de cet important creuset national, le métier de traîneurs de pousse-pousse qui faisait régulièrement l'objet de vives critiques, retrouvera

ses lettres de noblesse.

Les mesures

Face à la recrudescence des vols constatés il y a peu, l'Association nationale des traîneurs de pousse-pousse du Bénin a pris d'importantes mesures pour endiguer le mal et rassurer quelque peu les usagers des marchés. Il s'agit entre autres de l'enregistrement de tous les pousse-pousse et de leurs utilisateurs ou traîneurs. Une mesure qui permet d'identifier le traîneur et son véhicule notamment avec la délivrance d'une carte à l'intéressé dont l'identité et autres références y figurent.

Désormais, tout client est tenu de réclamer la carte du traîneur de pousse-pousse avant l'embarquement de sa marchandise. Et ce n'est qu'à destination qu'il retourne à ce dernier sa carte pour enfin payer la prestation telle que convenue au départ. Cette mesure saluée par tous, a fait ses preuves et a permis aujourd'hui d'endiguer véritablement le mal et de décourager ces brebis galeuses tapis dans le rang de ces bras valides.

Triste célébrité

Créé pour aider à transporter des colis ou des marchandises quelque peu lourds, le métier de traîneurs de pousse-pousse a contribué à employer une importante main d'œuvre. Réglant de fait en partie, le problème d'emplois avec l'utilisation massive des jeunes désœuvrés.

Mais très tôt, ce sous-secteur a été gangrené par des brebis galeuses. Des individus mal intentionnés et indécents tapis dans le rang de ces traîneurs de pousse-pousse et qui, à intervalles réguliers, font disparaître les marchandises ou bagages de leurs clients. Ternissant ainsi l'image de cette corporation qui au départ avait pourtant été accueillie avec ferveur par les usagers des grands marchés dont surtout le marché international de Dantokpa. Où les traîneurs de pousse-pousse permettent aux usagers d'évacuer leurs colis du marché vers les taxis ou leurs maisons.